



Ville de Pontivy

Commission éducation, enfance, jeunesse et vie étudiante

Compte-rendu de la réunion du 24 mars 2016

C27-2016-001

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Soizic PERRAULT	Adjointe
Madame Sylvie LEPLEUX	Conseillère municipale
Madame Emilie CRAMET	Conseillère municipale
Monsieur Hervé JESTIN	Conseiller municipal

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE

Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO	Conseillère municipale
-----------------------------------	------------------------

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

Madame Elisabeth BROUSSE	Responsable Service Scolaire
Madame Catherine TRONEL	Responsable Enfance Jeunesse

I- PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

- *Ecoles maternelles et élémentaires publiques et sous contrat d'association, participations communes 2016*
- *Ecoles maternelles et élémentaires sous contrat d'association, forfait 2016*
- *Fusion école maternelle et école élémentaire Paul Langevin*
- *Convention d'accès au restaurant administratif de la gendarmerie de Pontivy*

II- SUBVENTIONS 2016

La commission a étudié les demandes de subventions des associations relevant de sa compétence, préalablement à la commission vie associative qui fera en dernier ressort les propositions de subventions au conseil municipal.

III-SÉJOURS ENFANTS ET JEUNES 8-17 ANS – ÉTÉ 2016

1 - les 7-10 ans

L'ensemble des mini-séjours se déroulent à la ferme pédagogique de Brémelin à Guéhenno (56). Le projet de cet établissement est basé essentiellement sur l'éducation à l'environnement et au respect des exigences liées au développement durable.

- du 18 au 22/07/2016 : 9-10 ans : construction de cabanes.
- du 25 au 28/07/2016 : 7-8 ans: poterie
- du 2 au 5/08/2016 : 7-8 ans : cuisine
- du 8 au 12/08/2016 : 9-10 ans : construction de cabanes

2 - les 11-13 ans

Nuitées en camping

- du 6 au 15/07/2016 : Santec: activités nautiques.
- du 1 août au 10/08/2016 : Larmor Plage : activités bord de mer : kayak de mer et voile.

3 – les 14-17 ans

Nuitées en camping

- du 19 au 28/07/2016 : Murols (63): multi-activités de moyenne montagne
- du 16 au 25/08/2016 : Mimizan: multi-activités : vélo, rando....

14 euros 20 par jour et 17 euros 05 pour les extérieurs

Soit :

- 56 euros 80 pour un séjour de 4 jours (68 euros 20 pour les extérieurs)
- 71 euros pour un séjour de 5 jours (85 euros 25 pour les extérieurs)
- 142 euros pour un séjour de 10 jours (170 euros 50 pour les extérieurs)

Aides CAF et MSA à déduire, chèques vacances acceptés

IV – CENTRE DE LOISIRS QUINIVET

Les travaux d'aménagement ont démarré à Quinivet : les peintures des espaces 10-12 ans et plus de 13 ans s'achèvent.

Les travaux de la réalisation des blocs sanitaires et l'aménagement des salles de sieste, d'activité et de stockage doivent faire l'objet d'une consultation. Cette dernière sera lancée à réception de l'accord de la DDTM et du SDISS portant sur la mise en conformité accessibilité et sécurité incendie.

Un courrier de présentation de l'ensemble du projet a été adressé, pour avis, à la Protection Maternelle et Infantile, à la DDCS de Vannes. Ces organismes n'ont pas répondu à ce jour.

V- OPÉRATION « ARGENT DE POCHE »

L'opération argent de poche consiste à proposer aux jeunes de 14 à 18 ans de s'engager pour leur commune à travers la réalisation de petits travaux encadrés et rémunérés

Les objectifs de cette opération :

- Permettre à des jeunes du territoire de se familiariser avec le monde du travail, tout en trouvant un « petit job ».
- Impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie.
- Valoriser l'image des jeunes aux yeux des adultes.

Déroulement de l'opération :

Les chantiers se déroulent sur les vacances scolaires, sur des après midis de 2 heures 30.

Travaux réalisables dans ce dispositif (petits travaux) :

- Menuiserie, maçonnerie, mécanique, peinture.
- Nettoyage espaces verts, serres.
- Installation des podiums pour les festivals d'été.
- Rangement documents à la médiathèque.
- Assistance personnes âgées (courses, jardins...)
- Accompagnement sur les animations et sorties au centre de loisirs, participation aux menues tâches : préparation des goûters, aide à la restauration....

Nécessités :

- Partenariat avec les services de la Ville (Centre technique, médiathèque, CCAS, services administratifs...)
- Présence d'un tuteur adulte et partie prenante dans l'opération.
- Gestion administrative des contrats, des pièces administratives, gestion de la régie, gestion des inscriptions pour les chantiers, lien avec les encadrants techniques.
- Conformité Urssaf
- Déterminer la fréquence des chantiers (combien d'heures par an et par jeune)

Rétribution :

15 euros la demi journée de 2 heures 30, ou 6 euros de l'heure environ.

Côût pour la Ville :

Un budget de 3750 euros sur l'année permet de financer 10 demi journées de chantier par jeune dans la limite de 25 jeunes.

Subvention :

Voir avec la CAF et le dispositif Ville vie vacances dans le cadre de la Politique de la Ville.

Le service enfance jeunesse s'adressera aux villes du département ayant mené un projet similaire pour recueillir toutes les informations utiles à sa faisabilité.

Il projette également de réunir les services de la Ville susceptibles d'entrer dans cette initiative pour recenser les idées ou besoins de chantiers.

VI - BUS – MAISON DES JEUNES ITINÉRANTE.

La commission observe le peu de fréquentation de la maison des jeunes malgré une proposition d'activités intéressante et des locaux conviviaux.

Certaines initiatives innovantes se révèlent positives : la délocalisation de la maison des jeunes à la piscine l'été 2015 a permis d'afficher des statistiques de fréquentation intéressantes, triplant les effectifs par rapport aux étés précédents. Cependant cette dynamique n'a pas eu de retentissements sur la maison des jeunes le reste de l'année.

Néanmoins, cette expérience montre que la délocalisation peut représenter un début de solution : aller à la rencontre du public jeune, se placer sur son passage, porte ses fruits et semble correspondre à ses besoins..

L'itinérance peut donc présenter un début de réponse : aménager un bus et y concevoir ainsi un espace de jeunes mobile permettraient de garder du lien avec l'ensemble des jeunes sur les terrains qu'ils fréquentent. De plus, l'ensemble des quartiers serait concerné. Il est aisé d'imaginer le stationnement de ce bus lors d'événements festifs, tels que les tournois sportifs, les festivals de musique, fêtes de quartier....

Les caractéristiques d'une telle présence sociale se rapprocheraient de l'animation de rue ou de terrain ou encore de proximité, à savoir : amorcer, informer, inciter.

Le bus s'affirmerait comme un espace de socialisation, d'apprentissage, de rencontre et de contact avec les adultes. Il devra donc comporter des atouts en matière de convivialité, de confort, d'équipements de loisirs et de communication.

Mise en place du projet :

La société Transdev a fourni gracieusement un bus à la Ville de Pontivy en mars 2016. Après les démarches d'usage, il sera entreposé aux services techniques.

Implication des jeunes :

Les élus porteurs du projet et le service enfance jeunesse veilleront à favoriser l'implication des jeunes pour s'approprier en amont le projet et mieux l'utiliser ou le promouvoir ensuite.

Un espace sécurisé sera délimité aux services techniques permettant aux jeunes d'intervenir, accompagnés et formés par les agents : ils participeront au démantèlement du mobilier existant, ponçage de la carrosserie...ils concevront avec l'animatrice jeunesse l'intérieur du bus et grafferont avec un professionnel l'extérieur.

Comité de pilotage :La mise en place d'un comité de pilotage permettra de fédérer un panel pertinent de jeunes susceptibles d'être intéressés par ce chantier participatif

Il sera constitué ainsi :

- Elus de la commission Education Enfance Jeunesse, adjoints (travaux et sports), service enfance-jeunesse, services techniques ;
- Responsables d'établissements scolaires professionnels et classiques, de l'EPSMS Ar Ster et de l'IME Ange Guépin ;
- Conseillers municipaux juniors, jeunes fréquentant les espaces sportifs et de loisirs ;
- CAF, DDCS, mission locale,;

L'animatrice jeunesse, Christelle Lencot, pilotera auprès des jeunes ce projet sous l'égide du service enfance jeunesse.

Financement

La Ville dispose d'un budget de 15000 euros. Le service enfance jeunesse entreprend les recherches de subventions auprès du conseil départemental, de la caisse d'allocations familiales et de la DDCS.

VII-REPARTITIONS BUDGETAIRES 2016

1- ECOLES PUBLIQUES

➤ BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Nombre élèves en maternelle : 310 (314 en 2015)

Nombre élèves en élémentaire : 488 (480 en 2015)

Nombre de classes : 34 (34½ en 2015)

INTITULE	TOTAL		OBSERVATIONS	
	2016	2015	2016	2015
Crédits pédagogiques	35 500 €	35 510 €	34,90 €/élève 224,90 €/classe	34,90 €/élève 224,90 €/classe
Crédits BCD	1 666 €	1 691 €	49 €/classe	49 €/classe
Crédits jeux pédagogiques (maternelles)	1 643 €	1 506 €	136,90 €/classe	136,90 €/classe
Crédits manuels (élémentaires) 1/5 effectifs	2 898 €	2 851 €	29,70 €/élève	29,70 €/élève
Crédits affranchissements	600 €	684 €	50 timbres/école 10 timbres/classe	50 timbres/école 10 timbres/classe
Crédits jeux garderies	1 200 €	1 200 €		
Crédits « spécial littérature »	1 480 €	1 460 €	5 € par élève cycle 3 296 élèves	5 € par élève cycle 3 292 élèves
Crédits classes délocalisées	8 735 €	8 700 €	11,40 €/joursx8 jours	11,40 €/joursx8 jours

			x12 % effectif total	x12 % effectif total
Crédits voyage intra-muros Ecoles	9 044 €	9 177 €	7 voyages/classe x 38 €	7 voyages/classe x 38 €
Crédits voyage intra-muros USEP	2 048 €	2 048 €	45 voyages x 45,50 €	45 voyages x 45,50 €
Crédits photocopieurs	3 000 €	3 000 €		
Crédits RASED	1 583 €	1 583 €	Mairie 875 € CG 708 €	Mairie 875 € CG 708 €
Crédits CMS	660 €	660 €		

BCD : Bibliothèque Centre Documentaire

USEP : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

RASED : Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté

CMS : Centre Médico Scolaire

➤ BUDGET D'INVESTISSEMENT

■ INFORMATIQUE (15 000 euros)

■ MOBILIER (6 000 euros)

■ TRAVAUX (88 000 euros)

Ecole Albert Camus	10 000 €
Ecole Paul Langevin	53 000 €
Ecole Marcel Collet	15 000 €
Ecole de Stival	10 000 €

2- ECOLES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

➤ ECOLES PRIVEES

Nombre élèves : 613 (611 en 2015)

Nombre de classes : 25 (25 en 2015)

INTITULE	TOTAL		OBSERVATIONS	
	2016	2015	2016	2015
Crédits « spécial littérature »	1 010 €	1 050 €	5 € par élève cycle 3 202 élèves	5 € par élève cycle 3 210 élèves
Crédits classes délocalisées	6 709 €	6 690 €	11,40 €/joursx8 jours x12 % effectif total	11,40 €/joursx8 jours x12 % effectif total

Crédits voyage intra-muros Ecoles	6 650 €	6 650 €	7 voyages/classe x 38 €	7 voyages/classe x 38 €
-----------------------------------	---------	---------	-------------------------	-------------------------

Crédits classes délocalisées répartis comme suit :

Saint Joseph le Château	4 050 €
Notre Dame de Joie	1 335 €
Claude Marquet	1 324 €

➤ **ECOLE DIWAN**

Nombre élèves : 75 (68 en 2015)

Nombre de classes : 4 (4 en 2015)

INTITULE	TOTAL		OBSERVATIONS	
	2016	2015	2016	2015
Crédits « spécial littérature »	100 €	110 €	5 € par élève cycle 3 20 élèves	5 € par élève cycle 3 22 élèves
Crédits classes délocalisées	820 €	745 €	11,40 €/joursx8jours x12 % effectif total	11,40 €/joursx8jours x12 % effectif total
Crédits voyage intra-muros Ecoles	1 064 €	1 064 €	7 voyages/classe x 38 €	7 voyages/classe x 38 €
Crédits Navette	7 480 €	4 800 €		

3- CREDITS COMMUNS AUX ECOLES PUBLIQUES ET AUX ECOLES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

INTITULE	TOTAL	
	2016	2015
Projets innovants	11 000 €	11 000 €
Initiatives pédagogiques imprévues	3 000 €	3 000 €